

TP Agent de propreté et d'hygiène

Titre de niveau V, inscrit au RNCP

Les objectifs de la formation :

1. Réaliser une prestation de nettoyage manuel
 - Réaliser le nettoyage manuel des surfaces
 - Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires
 - Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles
2. Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisé
 - Réaliser un nettoyage mécanisé
 - Réaliser une remise en état mécanisée

Public : Tout public

Durée : 350 heures présentiel/e-learning

Financement : CPF, Plan de développement compétences, Contrat de professionnalisation, AIF

Prérequis : Aucun

Accès à la formation : dossier individualisé avec test de positionnement. Entrée et sortie permanente. Action de formation accessible aux publics en situation de handicap

Modalités du dispositif d'évaluation : évaluations des acquis en cours de formation, tests tout au long de la formation. Evaluations passées en fin de formation devant jury.

Validation : Titre professionnel de niveau V d'agent de propreté et d'hygiène. Epreuve écrite, mise en situation professionnelle, entretien technique, présentation du dossier professionnel, présentation du livret d'évaluation passées en cours de formation, entretien final avec un jury

Méthodes pédagogiques : Cette formation peut être modularisée, individualisée selon profil. Lors de la formation plusieurs méthodes et technique sont utilisées afin de mettre le stagiaire au cœur de son apprentissage dont il est acteur en permanence. Une alternance des différentes méthodes active, démonstrative, interrogative et expositive est réalisée lors des animations de séquences de formation. Les techniques utilisées sont : le travail de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôle, étude de cas et brainstorming.

Moyens pédagogiques : plateau technique équipé de matériels professionnel. Ressources pédagogiques et échange avec des professionnels de terrain. Plateforme e-learning.



Description du métier:

L'agent(e) de propreté et d'hygiène travaille seul(e) ou en équipe sous la responsabilité d'un hiérarchique auquel il (elle) rend compte. Dans le respect des consignes, l'agent(e) de propreté et d'hygiène contribue au maintien en état de propreté et d'hygiène des locaux et au bien-être et au confort du client et/ou de l'utilisateur. Il (elle) met en œuvre les techniques et méthodes appropriées à tout type de prestation de nettoyage.

Tout au long de son service, l'agent(e) de propreté et d'hygiène respecte les règles d'hygiène et de sécurité, d'ergonomie et contribue au développement durable par la pratique d'éco-gestes. Dans le respect de la fiche de poste, il (elle) prend connaissance du diagnostic de l'état des sols et des surfaces, choisit sa tenue de travail, prépare les produits et les matériels nécessaires en fonction de la méthode préconisée et manipule avec précaution les produits actifs et les matériels. Il (elle) organise son intervention en fonction du temps imparti et dans le souci de limiter la gêne occasionnée pour les usagers des lieux. Il (elle) réalise des prestations d'entretien courant manuel et des prestations d'entretien mécanisé ou de remise en état sur tous types de sols. Il (elle) peut réaliser le nettoyage manuel et le nettoyage mécanisé lors d'une même prestation.

Dans les locaux à risque de bio contamination, l'agent(e) se conforme strictement au protocole de nettoyage défini par le client. Il (elle) contrôle sa prestation en vérifiant l'atteinte du niveau de qualité exigé et il (elle) rend compte sur les documents de traçabilité.

Il (elle) maintient son matériel en état de propreté, en assure l'entretien courant et informe son responsable hiérarchique de l'état des stocks dans le cadre d'une procédure d'approvisionnement.

Il (elle) peut être amené(e) à ajuster ses tâches pour répondre à une demande ponctuelle d'un client. Il (elle) respecte la confidentialité des informations reçues et les conditions d'accès au site. Il (elle) transmet des informations en direct ou par écrit aux autres agents et peut être en contact avec d'autres intervenants externes.

Il (elle) exerce dans des milieux professionnels diversifiés, dans le cadre d'une prestation de nettoyage, externalisée ou non. Il (elle) peut intervenir seul(e) et/ou en équipe sur plusieurs sites, parfois distants les uns des autres. L'agent(e) de propreté et d'hygiène porte obligatoirement un équipement de protection individuelle. Il (elle) manipule du matériel mécanisé. L'emploi exige une station debout prolongée avec parfois un rythme de travail soutenu. La prestation s'effectue généralement en dehors des horaires habituels de travail et d'utilisation des locaux, tôt le matin, mais également tard le soir ou durant la nuit.





Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Tout type d'entreprise et de collectivité, dans des environnements très diversifiés :

- Bureaux, locaux administratifs, immeubles d'habitation ;
- Hôpitaux et cliniques, établissements médico-sociaux, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- Magasins ; - locaux industriels ;
- Transports en commun

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent de nettoyage en collectivité ;
- Agent des services hospitaliers qualifié ;
- Agent de nettoyage industriel ;
- Agent de propreté des locaux ;
- Agent de propreté en grande surface ;
- Agent d'entretien polyvalent



Programme de la formation

I. Réaliser une prestation de nettoyage manuel

1. Réaliser le nettoyage manuel des surfaces :

- Choisir les produits adéquats
- Identifier le matériel en fonction de la méthode préconisée
- Appliquer un mode opératoire dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Respecter des délais d'intervention
- Appliquer un niveau de qualité conforme aux exigences du cahier des charges
- Adapter la posture de service à la situation
- Renseigner un compte rendu

2. Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires :

- Choisir les produits adaptés à la nature des supports et au niveau d'encrassement
- Identifier le matériel en fonction de la méthode préconisée
- Appliquer un mode opératoire dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Respecter des délais d'intervention
- Appliquer un niveau de qualité conforme aux exigences du cahier des charges
- Renseigner un compte rendu

3. Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles :

- Effectuer le choix et le dosage des produits conformément à un protocole
- Utiliser des matériels conformément à un protocole
- Respecter un protocole de bionettoyage
- Respecter des délais d'intervention
- Appliquer un niveau d'hygiène et de propreté conforme aux exigences du cahier des charges
- Renseigner la traçabilité de l'intervention
- Adapter un comportement adéquat en cas de modifications du protocole





II. Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisé

4. Réaliser un nettoyage mécanisé :

- Choisir les produits adaptés
- Pratiquer un dosage adapté des produits en fonction de l'encrassement du sol
- Identifier le matériel et les accessoires en fonction de la méthode préconisée
- Appliquer un mode opératoire dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Utiliser des matériels mécanisés
- Respecter des délais d'intervention
- Repérer tout dysfonctionnement et le signaler
- Appliquer un niveau de qualité conforme aux exigences du cahier des charges
- Renseigner un compte rendu

5. Réaliser une remise en état mécanisée :

- Choisir les produits adaptés
- Pratiquer un dosage adapté des produits en fonction de l'encrassement du sol
- Identifier le matériel et les accessoires en fonction de la méthode préconisée
- Appliquer un mode opératoire dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Respecter des délais d'intervention
- Repérer tout dysfonctionnement et le signaler
- Contrôler l'uniformité de la surface traitée
- Renseigner un compte rendu
- Utiliser des matériels mécanisés
- Identifier les typologies de sols ainsi que leur traitement
 - Sol souples (thermoplastique, linoléum)
 - Sol durs (carrelage, terres cuites, marbre, terrazzo, granito, béton)
 - Sols bois (les parquets)
 - Sols textiles (les moquettes)

Contactez-nous ! www.crc-formation.fr 04.94.88.58.59
contact@crc-formation.fr 245, avenue
de l'université Le nouveau parc St Clair
83160 LA-VALETTE-DU-VAR
Organisme de formation déclaré

